

Saint-Stanislas-de-Kostka

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le 6 janvier 2014 à 20 h au Centre municipal de St-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Madame Caroline Huot mairesse.

sont présents les conseillers suivants :

M. Sébastien Frappier

M. Jean-Guy St-Onge

M. Camille Deschamps

M. Michel Taillefer

M. Réjean Dumouchel

M. Mario Archambault

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

M^{me} Suzanne Viau Léger, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

2014-014

NOMINATION D'ÉLUS RESPONSABLES DES QUESTIONS FAMILIALES, AINÉS, ENFANTS.

Considérant l'impact de toutes les décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles, des aînés, des enfants :

En conséquence, il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka désigne deux élus « responsable des questions familiales, aînés et enfants »
- Que MM. Réjean-Dumouchel et Jean-Guy St-Onge aient pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales, aînés, enfants, d'assurer la présidence du comité de la PFFMMADAMDE et d'assurer, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique familiale, la démarche Municipalité amie des aînés et Municipalité amie des enfants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

La mairesse ne vote pas

Copie certifiée conforme
Ce 7 janvier 2014


Suzanne Viau Léger

Secrétaire-trésorière adjointe

MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

221, rue Centrale, C.P. 120, Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : (450) 373-8944 • Télécopieur : (450) 373-8949



Saint-Stanislas-de-Kostka

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le 6 janvier 2014 à 20 h au Centre municipal de St-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Madame Caroline Huot mairesse.

sont présents les conseillers suivants :

M. Sébastien Frappier

M. Jean-Guy St-Onge

M. Camille Deschamps

M. Michel Taillefer

M. Réjean Dumouchel

M. Mario Archambault

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

M^{me} Suzanne Viau Léger, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

2014-013

RÉALISATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ET AMIE DES ENFANTS.

Considérant l'importance d'assurer aux familles, aux aînés et aux enfants un milieu de vie de qualité;

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka élabore une politique familiale ainsi que la démarche Municipalité amie des aînés et amie des enfants dans un délai de 18 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

La mairesse ne vote pas

Copie certifiée conforme
Ce 7 janvier 2014

Suzanne Viau Léger
Secrétaire-trésorière adjointe

MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

221, rue Centrale, C.P. 120, Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : (450) 373-8944 • Télécopieur : (450) 373-8949

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le 4 mai 2015 à 20 h au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de la mairesse, Mme Caroline Huot.

sont présents les conseillers suivants

M. Sébastien Frappier
M. Camille Deschamps
M. Réjean Dumouchel

M. Jean-Guy St-Onge
M. Michel Taillefer
M. Mario Archambault

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Louise Maheu Denis, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présent.

2015-154

CRÉATION ET MISE SUR PIED D'UN COMITÉ DE PILOTAGE MADA

Considérant les résolutions numéros 2014-013 et 2014-014 adoptées le 6 janvier 2014;

Considérant que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka a signé une convention d'aide financière la liant au Ministère de la Famille dans le cadre du *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés*;

Considérant l'article 3.3. de ladite convention;

En conséquence, il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka procède à la création et à la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA, ayant pour mandat l'élaboration de la politique municipale des aînés.
 - Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka nomme les personnes suivantes pour constituer le comité de pilotage MADA :
 - Caroline Huot, mairesse
 - Louise Maheu Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière
 - Jean-Guy St-Onge, conseiller responsable du dossier des aînés
 - Réjean Dumouchel, conseiller responsable du dossier des familles
 - André Viau, chargé de projet CAMF
 - Marie-Josée Bétournay, chargée de projet pour la Municipalité
 - Miriam Dubuc-Perras, coordonnatrice aux loisirs et aux événements et chargée de projet pour le Municipalité
 - Marie-Ève Groulx Laroche, coordonnatrice du CAL
 - Nathalie Archambault, organisatrice communautaire CSSS pour les aînés
 - Claire Mélançon, directrice du Centre d'action bénévole de Salaberry-de-Valleyfield
 - Vanessa Théorêt, nutritionniste pour Vie en forme
 - Carolane Simon, citoyenne représentant la jeunesse
 - Robert Hogue, citoyen représentant des aînés
 - Manon Lussier, citoyenne représentante des aînés
 - Micheline Gobeil, citoyenne représentante des aînés
 - Que les mandats de ce comité de pilotage sont les suivants :
 - Dresser un bilan des réalisations municipales et l'état de la situation actuelle en lien avec les aînés.
 - Consulter la population afin de connaître les besoins et dresser un portrait des aînés.
 - Proposer au conseil municipal une politique des aînés et un plan d'action,
 - Élaborer un plan de communication qui permettra d'informer la population et plus particulièrement les aînés.
 - S'assurer de la mise en place et du suivi de la politique et de son plan d'action.
- Que pour ce faire le comité se réunira pour les prochains 18 mois, une fois par mois selon la formule d'un 5@7. Lors de ces rencontres, les membres seront invités à échanger, élaborer, planifier des actions pour améliorer la



qualité de vie des citoyens et plus particulièrement des aînés de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

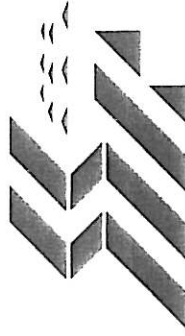
Sujet à l'approbation du procès-verbal
par les membres du conseil.

Copie certifiée conforme
Ce 9 juin 2015

Suzanne Viau Léger,
Adjointe à la direction

MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

221, rue Centrale, C.P. 120, Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : (450) 373-8944 • Télécopieur : (450) 373-8949



Saint-Stanislas-de-Kostka

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le 6 juillet 2015 à 20 h au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence du maire suppléant, M. Réjean Dumouchel.

sont présents les conseillers suivants

M Jean-Guy St-Onge

M. Michel Taillefer

M. Camille Deschamps

M. Mario Archambault

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Mme Caroline Huot, mairesse et M. Sébastien Frappier, conseiller sont absents.

M. Maxime Boissonneault, secrétaire d'assemblée, est aussi présent.

2015-236

NOMINATION – COMITÉ DE PILOTAGE MADA

Considérant la résolution 2015-154 – Création et mise sur pied d'un comité de pilotage MADA;

Considérant qu'une citoyenne désire s'ajouter au comité comme représentante de la famille;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka nomme Marie-Ève Thibault, citoyenne représentante de la famille, au comité de pilotage MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire suppléant ne vote pas.

Sujet à l'approbation du procès-verbal
par les membres du conseil.

Copie certifiée conforme

Ce 7 juillet 2015

Maxime Boissonneault,

Secrétaire d'assemblée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

221, rue Centrale, C.P. 120, Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : (450) 373-8944 • Télécopieur : (450) 373-8949